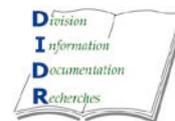


26 avril 2016



## Rituels et pratiques chiites

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

**Résumé :** Description des rituels et lieux chiites pakistanais, de leur signification et de leur contexte, ainsi que des controverses qu'ils suscitent au sein de l'islam et même du monde chiite. Mention des violences intersectoraires à l'occasion des rituels publics.

**Abstract:** Description of Shiite Pakistani rituals and places, of their meaning and context, and the controversies that they spark off in Islam and the Shiite world. Inter-sectarian violence during public rituals is mentioned.

## Table des matières

1. Doctrines et institutions chiïtes .....	3
1.1. La théorie de l'imamat .....	3
1.2. Les <i>imambarah</i> (ou <i>imâmbargâh</i> ).....	3
1.3. Le mois sacré de Mouharram et le jour d'Achoura.....	4
2. Rites et pratiques chiïtes lors du mois sacré de Mouharram.....	5
2.1. Les <i>majlis</i> .....	6
2.2. Les flagellations rituelles .....	7
2.3. Vœux et intercessions.....	9
2.4. Synchrétisme et influences hindoues .....	9
3. Les processions de Mouharram .....	10
3.1. Un des piliers de la piété populaire chiïte.....	10
3.2. Les icônes rituelles .....	12
3.3. Des processions porteuses de revendications politiques et identitaires .....	13
3.4. La participation de non-chiïtes aux processions de Mouharram.....	14
4. Violences intersectoriales lors du mois de Mouharram.....	15
5. Des rituels de Mouharram sujets à controverses .....	17
5.1. Des rituels controversés au sein même de la communauté chiïte ( <i>malang</i> et <i>namazî</i> ) .....	17
5.2. Des rituels jugés impurs et hérétiques par certains groupes sunnites.....	18
6. Autres rites et pratiques dévotionnelles chiïtes .....	19
6.1. Les fêtes religieuses chiïtes .....	19
6.2. Les maîtres spirituels chiïtes .....	19
6.3. Lieux saints et pèlerinages chiïtes .....	20
6.4. Rituels domestiques et histoires miraculeuses ( <i>mu'jizat kahanis</i> ) .....	22
6.5. Les prières quotidiennes et la <i>turbah</i> de Karbala .....	23
6.6. Autres rituels chiïtes controversés .....	24
Bibliographie.....	26

## 1. Doctrines et institutions chiites

### 1.1. La théorie de l'imamat

A la mort du Prophète de l'islam, Mahomet, en 632, les musulmans se divisent sur sa succession entre ceux (les sunnites) pour lesquels le successeur devait être un de ses plus proches compagnons, et ceux (les chiites) pour lesquels il devait être son gendre, Ali, le mari de Fatima. Les trois premiers successeurs, **les califes**, sont choisis parmi les plus proches compagnons du Prophète. En 656, les chiites parviennent à imposer provisoirement Ali comme calife, puis l'empire musulman se divise entre deux califes en 660. En 661, **Ali** est assassiné. Ses fils, Hasan et Hussein, les petits-fils de Mahomet, doivent reconnaître le calife des sunnites comme calife de tout l'empire. En 680, **Hussein**, sa famille (à l'exception de son fils Ali Zayn al-Abidin, qui deviendra par la suite le quatrième imam, et de sa sœur Zeinab) et la plupart de ses compagnons sont massacrés par les armées du calife omeyyade Yazid lors de **la bataille de Karbala**. Ce massacre est commémoré collectivement par les chiites lors de l'Achoura, le 10<sup>ème</sup> jour du mois de Mouharram (1<sup>er</sup> mois du calendrier lunaire musulman).

Partisans d'une direction de l'islam fondée sur l'hérédité, les chiites ont développé la théorie de l'imamat : les imams, descendants d'Ali et de Fatima, sont investis d'une mission divine. En 765, après le décès du sixième imam, les fils de celui-ci se déchirent pour la succession : les partisans d'Isma'îl deviennent les chiites septimains (ou ismaéliens), tandis que les autres reconnaissent une lignée de douze imams se terminant avec l'imam Muhammad al-Madhi (« *le Sauveur* »), entré en occultation en 941. **Ces derniers constituent la majorité des chiites, et sont appelés chiites duodécimains.** Selon eux, Dieu a mis ce douzième imam en occultation (il n'est pas visible, mais il est vivant), et ils attendent sa réapparition. Il doit réapparaître pour restaurer la justice et la vérité dans le monde, et instaurer une ère de paix avant le jugement dernier.

**Les chiites vouent un culte à leurs imams et, dans une moindre mesure, à tous les descendants du Prophète.** Ils leur construisent de somptueux mausolées qui abritent des tombeaux. Tout comme le Prophète Mahomet et sa fille Fatima, les imams sont crédités de qualités providentielles. **Hussein, le seigneur des martyrs**, fils de l'imam Ali et petit-fils de Mahomet, est particulièrement vénéré.<sup>1</sup>

### 1.2. Les *imambarah* (ou *imâmbargâh*)

Les chiites du sous-continent indien pratiquent leurs rites et activités communautaires dans des bâtiments appelés *imambarah* (terme qui signifie littéralement « *la cour de l'imam* »).<sup>2</sup>

Les *imambarah* peuvent être temporaires (il peut s'agir d'une tente installée lors des célébrations de Mouharram) ou pérennes (un bâtiment permanent utilisé tout au long de l'année pour des occasions religieuses). Certaines familles chiites ont leur propre *imambarah* à demeure. Il s'agit en général d'une pièce partiellement aménagée à cet effet. Cependant, les familles les plus aisées ont des pièces entièrement dédiées à cet effet et richement décorées.<sup>3</sup>

Les *imambarah* sont **le cadre de pratiques dévotionnelles**, notamment d'intenses récitations émotionnelles (*majlis*) qui relatent les circonstances tragiques du martyr de

---

<sup>1</sup> MERVIN Sabrina (ex-chargée de recherche au CNRS, détachée à l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) à Beyrouth), « Les larmes et le sang des chiites : corps et pratiques rituelles lors des célébrations de Ashura (Liban, Syrie) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2006.

<sup>2</sup> The Institute of Ismaili Studies, "Muslim spaces of piety and worship", 2006.

<sup>3</sup> *Ibid.*

l'imam Hussein. Ils sont aussi utilisés comme lieu de départ et comme point d'orgue des processions de deuil organisées lors du mois de Mouharram. Ils symbolisent le lieu-saint dédié à l'imam Hussein, avec son sarcophage (*zarīh*) en son centre.<sup>4</sup>

Les *imambarah* sont également des lieux dédiés à des **activités éducatives** et à certains **rites de passage** (funérailles, mariages, etc.). L'architecture des *imambarah* varie selon le contexte géographique et culturel, la taille de la communauté, et les intentions symboliques des bâtisseurs.<sup>5</sup>

Chez les ismaéliens (khojas et bohras), ces lieux sont appelés *jamatkhana*. Ce terme signifie littéralement « *maison de rassemblement* ».

### 1.3. Le mois sacré de Mouharram et le jour d'Achoura

L'observance du mois du martyr, Mouharram, est une pratique religieuse essentielle pour la communauté chiite. Mouharram commémore la mort de l'imam Hussein, fils d'Ali et de Fatima, et petit-fils de Mahomet. Son martyr est célébré par les chiites avec une ferveur très intense.<sup>6</sup>

**Les événements de Karbala** sont racontés chaque année durant les rituels du mois de Mouharram et peuvent se résumer comme suit : un tyran appelé Yazid est devenu calife et a voulu contraindre Hussein à lui prêter allégeance. Plutôt que de reconnaître comme calife un usurpateur illégitime, Hussein s'est enfui d'Arabie à cheval avec un petit groupe (composé de guerriers et de membres de sa famille) à travers le désert, d'où il projetait d'emmener des rebelles chiites dans la ville de Koufa, pour y mener la révolte contre Yazid.<sup>7</sup>

Hussein n'a jamais rejoint Koufa. Dans le désert, à Karbala (aujourd'hui située en Irak, la ville de Karbala abrite le tombeau d'Hussein, qui constitue le plus important lieu de pèlerinage chiite au monde), les soldats de Yazid ont intercepté et encerclé les troupes d'Hussein. Pendant plusieurs jours, ils ont fait le siège du campement d'Hussein tandis que sa famille souffrait de la soif. Ils espéraient ainsi contraindre Hussein à se rendre. Mais celui-ci a préféré mourir plutôt que de se soumettre au règne de Yazid.<sup>8</sup>

Le martyr d'Hussein et de ses compagnons est advenu en l'an 680 **le jour d'Achoura, 10<sup>ème</sup> jour du mois de Mouharram**. Point d'orgue des rituels de manifestations chiites et **jour férié national au Pakistan**, l'Achoura constitue l'événement religieux principal pour les chiites. Ce jour est celui de **l'anniversaire des martyrs**.<sup>9</sup>

L'Achoura symbolise la lutte contre l'oppression et l'injustice. Pour se punir de ne pas avoir su protéger Hussein d'un ennemi puissant, les pénitents se flagellent collectivement. Par ce geste, ils expient les fautes de leurs ancêtres et proclament leur détermination à lutter pour un monde meilleur.

Durant les célébrations du mois de Mouharram, **les fidèles chiites sont en deuil**. Il leur est recommandé de porter des habits noirs, et d'éviter tout ce qui relève du confort, du plaisir et de l'embellissement du corps : les relations sexuelles sont à proscrire, et il est

---

<sup>4</sup> *Nawab* : terme ourdou, provenant du persan et de l'arabe *nawwāb*, qui pourrait être traduit par émir. Ce titre était donné à un souverain dans les religions musulmanes du sous-continent indien.

<sup>5</sup> The Institute of Ismaili Studies, art.cit.

<sup>6</sup> *Religionfacts.com*, « Shi'a islam », 10/11/2015.

<sup>7</sup> PINAULT David (enseignant au département des études religieuses de l'université de Santa-Clara en Californie), *My Fortune-Telling Parrot Triggers Trouble in Lahore - Islam and the Struggle for Religious Pluralism in Pakistan*, Santa Clara University, Comparative Islamic Studies, 01/12/2008.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *The Indian Papers*, « L'univers méconnu des Chiites du monde indien », 01/12/2012.

considéré comme détestable (*makrūh*) d'utiliser du henné ou du khôl. Un grand nombre de *hadiths* encouragent les croyants à pleurer et à faire pleurer autrui, en racontant le martyr de l'imam Hussein. Des récits rapportent que la terre, le ciel, les animaux ont pleuré le jour de son martyr. Aussi, lorsque la pluie tombe lors des célébrations de Mouharram, les pénitents disent qu'il s'agit du sang d'Hussein, ou que le monde pleure.<sup>10</sup>

## 2. Rites et pratiques chiites lors du mois sacré de Mouharram

L'ensemble des rituels de deuil de Mouharram est désigné par le terme *azadari*.

Selon David Pinault, le mois de Mouharram poursuit traditionnellement deux objectifs : se souvenir de l'imam Hussein et protester contre l'injustice qu'il a subie. Toutefois, certains dévots ont ajouté progressivement à ces actes mémoriels diverses innovations (*bid'a*). Celles-ci incluent notamment le recours à des *tazieh*<sup>11</sup> portés lors des processions, les processions de Zuljinah (*infra*), et les *zanjir ka matam* (*infra*), qui comptent parmi les formes d'innovations les plus extrêmes.<sup>12</sup>

Au Pakistan, les rituels de Mouharram incluent notamment :

- Les *majlis*, des rassemblements de lamentations organisés dans des *imambarah* lors desquels un orateur (*zakir*) évoque en détail les souffrances des martyrs de Karbala pour susciter les pleurs et d'autres signes de chagrin parmi les membres de la congrégation.
- Les *julus*, des processions de rues en hommage aux martyrs de Karbala. Lors de ces processions, des pénitents (*azadar*) scandent frénétiquement les noms des martyrs ou récitent des poèmes de lamentations (*nauha-khan*) plus élaborés en effectuant des flagellations rituelles (*matam*).<sup>13</sup>
- Les *matam* sont des rituels de flagellation qui expriment le chagrin ressenti envers les martyrs de Karbala. Certains pénitents pratiquent des *hath ka matam* (action consistant à se frapper de façon régulière la poitrine avec la paume de ses mains au rythme de lamentations chantées), d'autres pratiquent des *zanjir ka matam* (terme qui désigne les *matam* effectués avec des objets tranchants appelés *zanjir*, c'est-à-dire les flagellations infligées au moyen de chaînes, de lames de rasoir ou de couteaux).
- *Tabarra* : la dénonciation publique et les médisances envers les compagnons du Prophète (en particulier les trois premiers califes, Abou Bakr, Omar et Othman) qui sont devenus les rivaux d'Ali après la mort de Mahomet, et ont empêché les descendants du Prophète de prendre le commandement des croyants dont ils devaient, aux yeux des chiites, légitimement hériter de par leur naissance.<sup>14</sup>

Un grand nombre de processions (*julus*) et de *majlis* sont organisés lors du mois de Mouharram. Toutefois, ces pratiques dévotionnelles, qui constituent les deux piliers de la foi populaire chiite au Pakistan, ont lieu tout au long de l'année.

---

<sup>10</sup> MERVIN Sabrina, art.cit.

<sup>11</sup> Au Pakistan, le terme *tazieh* désigne des répliques du tombeau d'Hussein portés lors des processions de Mouharram. En Iran, ce terme désigne un genre théâtral particulier, commémorant le martyr de l'imam Hussein, qui est joué uniquement pendant le mois de Mouharram et lors de l'Achoura. De telles représentations théâtrales n'ont pas cours au Pakistan.

<sup>12</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>13</sup> STIG TOFT MADSEN (Diplômé en anthropologie et en sociologie, rattaché au Nordic Institute of Asian Studies de Copenhague) et MUHAMMAD HASSAN (journaliste et chercheur-enseignant au sein du département médias et journalisme du Federal Government Degree College de Skardu au Pakistan), "Moderating Muharram", p. 115-125, dans: JACOBSEN Knut A. (dir.), *South Asian religions on display - Religious processions in South Asia and in the diaspora*, Londres, Routledge, 2008.

<sup>14</sup> PINAULT David, *op.cit.*

## 2.1. Les *majlis*

Mouharram se caractérise par l'organisation de nombreux *majlis*. Ce terme désigne **un rassemblement commémoratif lors duquel un orateur (*zakir*) narre les souffrances d'Hussein et des autres martyrs de Karbala**.<sup>15</sup> Même si des *majlis* sont lus tout au long de l'année, en particulier les jeudis et les jours des anniversaires de naissance et de mort des membres d'***Ahl-el-bayt***,<sup>16</sup> ces rassemblements sont étroitement liés aux dix jours de deuil en mémoire du martyr de l'imam Hussein lors du mois de Mouharram.<sup>17</sup>

Durant cette période, les fidèles se réunissent quotidiennement dans des *imambarah* pour entendre les récits de la bataille de Karbala. Celle-ci est racontée par le *zakir* jour après jour. A chaque jour, un événement survenu en l'an 680 lors du mois de Mouharram est ainsi relaté :

- le sixième jour de Mouharram se concentre sur **la mort d'Ali Akbar**, le fils d'Hussein âgé de 18 ans tué au combat à Karbala.
- le septième jour se consacre à **la mort de Qasim**.
- la huitième nuit est dédiée à **la mort d'Abbas**, le porte-étendard d'Hussein lors de la bataille de Karbala.
- le neuvième soir est dédié **au martyr d'Ali Asghar**, le plus jeune fils d'Hussein. Agé de six mois au moment des faits, il est le paradigme des innocents tués sans raison. L'imam emmenait l'enfant vers les lignes de combat pour demander de l'eau pour son fils assoiffé. L'armée de Yazid était presque émue par cette action, mais le maléfique Hurmula décocha une flèche qui tua l'enfant. Dans cette histoire, l'innocence de l'enfant contraste avec la dépravation morale de l'infanticide gratuit. Cette action démontre que le rejet d'Hussein, est en fait le rejet de la conduite morale, sans laquelle l'humanité n'est que bestialité. Il y a généralement de nombreux *matam* physiques ce soir-là. Lors de cette soirée, des personnes restent éveillées toute la soirée et font des actes de dévotion privés ou publics.
- **le dernier jour est celui de l'Achoura**. Le *gham* a lieu ce jour-là dans l'après-midi. **Il est consacré à Hussein**. Dans la journée, des *niyaaz* (offrandes alimentaires) sont distribuées et partagées. Le soir de cette journée est appelée *sham-i ghariban* (« la nuit des infortunés »). Ce soir-là, les chiites rendent hommage aux survivants de la bataille de Karbala, en particulier Zeinab (fille de l'imam Ali et sœur de l'imam Hussein).<sup>18</sup>

La dernière partie du *majlis* est le ***gham*** (terme qui signifie « *chagrin* » ou « *lamentation* »), c'est-à-dire une évocation narrative des souffrances de la famille du Prophète. **Les auditeurs pleurent à chaudes larmes en revivant émotionnellement les événements de Karbala**. A la première évocation de la bataille de Karbala, certains auditeurs se mettent à pleurer de façon incontrôlée et se frappent la poitrine. Juché sur le *minbar*, le *zakir* se met à sangloter lorsqu'il évoque la chaleur du désert ou la soif éprouvée par les enfants innocents. Il loue le courage des compagnons d'Hussein et condamne la cruauté des troupes adverses. Les images sont familières et connues de l'auditoire, mais elles continuent pourtant de susciter des vagues de chagrins. Le *zakir* se met à parler au présent de l'indicatif. Il ne s'agit plus d'événements survenus dans un

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ahl el-bayt* : « les gens de la maison », c'est-à-dire le Prophète Mahomet, Ali, Fatima, Hasan, Hussein, et les autres imams comptant parmi les descendants d'Hussein. ROLLIER Paul, "Shias in Pakistan : a view from Lahore", Live encounters, février 2014. Paul Rollier est docteur de la *School of Oriental and African Studies* (SOAS, Londres), professeur adjoint en études sud-asiatiques de l'université de St-Gall (Suisse) et membre du Centre d'études Inde - Asie du Sud (CEIAS) de l'EHESS. Il a notamment écrit une thèse doctorale sur les identités religieuses au Pakistan, sur la base de terrains ethnographiques menés pendant deux ans essentiellement à Lahore. Selon lui, la plupart des chiites a une connaissance approfondie des personnes qui composent la famille du Prophète (*Ayl el-bayt*), y compris parmi les chiites peu éduqués.

<sup>17</sup> SCHUBEL Vernon James (enseignant au département des études religieuses de l'université de Virginie, Etats-Unis), *Religious performance in contemporary Islam: Shi'i devotional rituals in South Asia*, University of South Carolina Press, 1993.

<sup>18</sup> *Ibid.*

passé lointain, mais d'une réalité présente. Les dévots voient la dépouille d'Abass, le porte-drapeau d'Hussein, et entendent les cris assoiffés de l'enfant Sakina. Une fois de plus, le maléfique Hurmula tue l'enfant Ali Asghar qu'Hussein porte dans ses bras. Une fois de plus, Hussein meurt comme un étranger loin de chez lui. Une fois de plus, la foule éprouve la même tristesse qu'à la première écoute de ce récit. Généralement, le *gham* s'achève quand le *zakir* s'effondre, submergé par l'émotion.<sup>19</sup>

Selon la théologie traditionnelle chiite, ces rituels de lamentations permettent d'accéder à l'intercession de Dieu. Les vertus des pleurs et la rétribution que l'on peut en attendre sont mises en avant par les oulémas dans des ouvrages qui codifient le rituel des séances de déplorations.<sup>20</sup>

Même si le *gham* est le point d'orgue des *majlis*, ceux-ci constituent aussi un puissant vecteur éducatif. En effet, la structure d'un *majlis*, qui comporte d'abord un discours informatif sur une question d'éthique ou de religion et se poursuit par l'évocation émotionnelle des souffrances de la famille du Prophète, permet non seulement l'évocation du chagrin mais aussi l'éducation religieuse de la communauté chiite.<sup>21</sup>

Ainsi, selon V.J. Schubel, les *majlis* aident la communauté chiite à préserver son identité. Le *zakir* se sert des *majlis* pour transmettre aux chiites des arguments censés convaincre les sunnites que la véritable interprétation de l'islam réside dans le chiisme.<sup>22</sup>

## 2.2. Les flagellations rituelles

En ourdou, le terme ***matam*** désigne l'ensemble des flagellations accomplies lors du deuil de Mouharram.<sup>23</sup>

Les *matam* sont des manifestations collectives, ritualisées et très physiques, de chagrin envers les martyrs de Karbala. De nombreux pénitents pratiquent des *hath ka matam* (action consistant à se frapper le torse avec la paume des mains au rythme de lamentations chantées). Il s'agit du *matam* le plus courant.

D'autres pratiquent des *zanjir ka matam*, terme aujourd'hui utilisé généralement pour désigner les *matam* accomplis avec des objets tranchants appelés *zanjir*, c'est-à-dire les flagellations infligées avec des chaînes, des lames de rasoir ou des couteaux.

Certains pénitents se fouettent le dos et se blessent jusqu'au sang en utilisant des ***zanjir***. Au Pakistan, les *zanjir* sont souvent fabriqués avec des lames de rasoir très tranchantes ou avec de petits couteaux. Ces instruments sont vendus dans des marchés (souvent par des commerçants sunnites). Dans les régions moins achalandées, les pénitents fabriquent leurs propres *zanjir* avec des lames de rasoir. Alternativement, certains pénitents attachent de lourds fardeaux à leur poitrine durant les processions de Mouharram (notamment à Karachi).<sup>24</sup>

Le *tatbîr* a lieu le jour d'Achoura, lors de la dernière procession qui clôt les célébrations de Mouharram. Peu répandu au Pakistan, ce rituel consiste en une scarification du crâne, préalablement rasé, que le pénitent va frapper en cadence, avec le plat de la main ou

---

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> MERVIN Sabrina, art.cit.

<sup>21</sup> SCHUBEL Vernon James, *op.cit.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> ABOU ZAHAB Mariam (chercheuse au CERI, enseignante à l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) et à l'Institut national des langues et civilisations orientales, INALCO), "Yeh matam kayse ruk jae ? (How could this matam ever cease ?) – Muharram processions in Pakistani Punjab", p. 104-113, dans: JACOBSEN Knut A. (dir.), *South Asian religions on display - Religious processions in South Asia and in the diaspora*, Londres, Routledge, 2008.

<sup>24</sup> STIG TOFT MADSEN et MUHAMMAD HASSAN, art.cit.

d'une épée, tout en défilant, afin de faire couler son sang pour Hussein. Lors de la procession de la veille, les pénitents arborent un linge blanc, en écharpe ou bien sur leur vêtement, et portent, pour certains, un sabre à la main, signifiant ainsi leur intention. On sait que le lendemain, leur sang va couler et teindre en rouge ce morceau de tissu qui symbolise le linceul d'Hussein.<sup>25</sup>

Les flagellations rituelles sont pratiquées par de nombreux membres de **matam guruh** (« **Association de lamentations** », *infra*) qui organisent des processions en l'honneur des martyrs de Karbala. Les processions de Zuljinah (*infra*) sont ainsi l'occasion pour des centaines d'hommes de suivre le commandement des *matami guruh* en accomplissant des *zanjir ka matam*.<sup>26</sup>

Cependant, nombre de chiites accomplissent des *matam* sans appartenir formellement à un *matam guruh*. Les membres d'un *matam guruh* se distinguent par leur degré d'organisation et de planification. Typiquement, plusieurs dizaines de leurs membres conduisent une congrégation qui accomplira des *matam* à l'unisson. Parfois, ils récitent **des poèmes de lamentations (nauha-khan)** dont les chants donnent la cadence rythmique aux pénitents qui accomplissent *hath ka matam* (frapper sa poitrine avec les paumes de ses mains).<sup>27</sup>

Pour les chiites, les rituels de flagellation sont un moyen d'exprimer leur amour envers Hussein et **la famille du Prophète (Ahl el-bayt)**.<sup>28</sup> *Zanjir ka matam* apparaît comme une démonstration visant à démarquer les chiites pakistanais de leurs compatriotes sunnites, mais aussi des chiites de l'étranger, en montrant qu'ils sont de véritables adorateurs de la famille du Prophète (*muhibban-e Ahl el-bayt*).<sup>29</sup>

Selon Mariam Abou Zahab, les *zankir ka matam* représentent un rituel de masculinité et un rite de passage de plus en plus populaire parmi les enfants et les adolescents pakistanais. Ils constituent aussi un marqueur communautaire étant donné que d'autres musulmans désapprouvent cette pratique. Ces rituels de flagellation attestent des remords de la communauté chiite qui n'a pu empêcher le martyr de l'imam Hussein. Sur un plan collectif, ils expriment le courage de subir des persécutions en tant que membre d'une communauté minoritaire. Sur un plan personnel, ils révèlent l'intention d'endurer des blessures semblables à celles infligées aux martyrs de Karbala.<sup>30</sup>

Même si l'intention est essentielle et que les *zanjir ka matam* ne doivent pas, en principe, être accomplis dans un but ostentatoire, la « *dimension performance* » de ces flagellations rituelles ne doit pas être sous-estimée. Dans une société où la nudité est taboue, les oulémas disent que les femmes doivent s'abstenir de regarder les hommes qui enlèvent leurs chemises en public. Cependant, les pénitents savent que les femmes les regardent et veulent être vus en train de montrer du courage et de la dévotion. Chaque procession est filmée, il existe un florissant commerce de DVD. Consciemment ou inconsciemment, tout ceci influence des pénitents lors de leurs performances rituelles.<sup>31</sup>

Les rituels de flagellations (*zanjir ka matam*) sont contrôlés. Des participants interviennent pour stopper les ardeurs des pénitents les plus exaltés qui risquent, entraînés par trop de ferveur religieuse, de s'infliger de graves blessures. Toutefois, certains doivent recevoir des soins médicaux après s'être infligé de profondes incisions ou des saignements excessifs. Ainsi, à l'issue d'une procession d'Achoura organisée en 2007

---

<sup>25</sup> MERVIN Sabrina, art.cit.

<sup>26</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid.*

à Lahore, dix individus ont été hospitalisés et plus de 2 000 ont reçu des premiers secours.<sup>32</sup>

### 2.3. Vœux et intercessions

Selon la doctrine chiite, un pénitent peut espérer obtenir une intercession de l'imam Hussein ou le pardon pour des péchés commis en partageant indirectement les souffrances des martyrs de Karbala. Les larmes et le sang versés pour les imams sont spirituellement et matériellement récompensés. Les *matam* révèlent ainsi l'espoir d'obtenir une intercession.<sup>33</sup>

Les célébrations de Mouharram sont donc l'occasion pour les pénitents de demander aux martyrs de Karbala d'intercéder en leur faveur et de gagner en proximité avec Dieu. Lors de Mouharram, de nombreux pénitents formulent des vœux (*mannat*) propitiatoires (fertilité, bonne santé, prospérité, etc.) face à des icônes rituelles (*infra*) avant que celles-ci soient transportées dans les processions. En retour, le pénitent promet à Dieu d'organiser, une fois son vœu exaucé, une procession ou une distribution de nourriture.<sup>34</sup>

L'efficacité attribuée à ces vœux compte pour beaucoup dans la popularité des processions de Mouharram et explique pour partie la participation de sunnites et de chrétiens à ces processions. Selon Paul Rollier, les non-chiites demandant l'intercession d'Hussein et de ses proches passent pour voir leurs vœux exaucés plus facilement. Les rituels chiites étant réputés opérer presque indépendamment de la foi de chacun, il n'est pas nécessaire de souscrire à la doctrine chiite pour bénéficier de l'efficacité de ces vœux.<sup>35</sup>

**Zuljinah**, la représentation de la monture chevauchée par Hussein à Karbala (*infra*), est considérée comme un puissant intercesseur. Beaucoup de dévots participent aux processions de Zuljinah dans l'espoir de gagner du mérite religieux. Des parents viennent avec de jeunes enfants et donnent de l'argent aux *mujavir* (les gardiens du cheval). Ces derniers arrêtent la monture et permettent aux parents de faire passer leurs enfants sous son ventre ou de les presser contre son flanc, afin que Zuljinah intercède en faveur de leur bien-être et de leur santé.<sup>36</sup>

### 2.4. Syncrétisme et influences hindoues

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, dans le sous-continent indien, les chiites ont « élaboré une série de rituels d'Achoura qui les différencient des pratiques arabes ou iraniennes [...] Ils sont marqués par une présence discrète de l'hindouisme. Celle-ci se révèle dans une certaine tolérance et une effervescence religieuse toute indienne qui se caractérise par beaucoup de bruits et d'exubérance ».<sup>37</sup>

L'influence de l'hindouisme demeure ainsi perceptible dans les rituels chiites au Pakistan. A cet égard, Mariam Abou Zahab souligne que le dixième jour de Durga Pujâ, les hindous immergent les représentations de la déesse Durga dans des cours d'eau, à l'instar des chiites qui immergent les *tazieh* (réplique de la tombe d'Hussein portés par des dévots lors des processions) dans des cours d'eau (ou dans la mer à Bombay et Karachi) le jour d'Achoura.<sup>38</sup>

---

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>37</sup> *The Indian Papers*, art.cit.

<sup>38</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

Selon la chercheuse précitée, au Pendjab pakistanais, la participation de nombreux sunnites (et de nombreux hindous avant la partition du sous-continent indien en 1947) aux processions de Mouharram et l'introduction de pratiques hindoues ont favorisé la création de formes rituelles qui n'étaient pas considérées comme purement chiites, mais plutôt comme des éléments de la culture populaire locale. Ainsi, dans certaines régions pakistanaises, Mouharram est célébrée deux fois par an : une première fois conformément aux dates du calendrier musulman, et une seconde fois le 10<sup>ème</sup> jour du mois hindou de Har (à la mi-juin), lors de la saison durant laquelle les événements de Karbala sont survenus en l'an 680 (notamment à Bhalot Sharif, village de Khyber Pakhtunkhwa situé sur les rives de l'Indus).<sup>39</sup>

Mariam Abou Zahab mentionne aussi l'influence de l'approche ésotérique et charismatique du **shaykhisme**. Apparue dans le Nord de l'Inde au XVIII<sup>e</sup> siècle, le shaykhisme est un « *mouvement extrémiste* » basé sur le *tafwid* (délégation de pouvoirs divins aux imams chiites qui peuvent ainsi accomplir des miracles, parmi d'autres pouvoirs surnaturels) qui contredit l'orthodoxie chiite. Après la partition de 1947, de nombreux prédicateurs chiites, sans doute influencés par des oulémas venus d'Hyderabad (ville indienne située dans le Deccan, où les croyances shaykhiennes étaient florissantes), ont propagé les doctrines shaykhiennes. La majorité de la communauté chiite du Pakistan a intégré ces croyances au point que le shaykhisme est devenu dominant au Pendjab pakistanais.<sup>40</sup>

En outre, certains rituels hindous répandus en Inde ont été introduits après la partition par des *muhadjir*<sup>41</sup> aux processions de Mouharram à Karachi. Cela est notamment le cas d'*Ag ka matam* (« **marcher sur un feu ardent** », ce rituel commémore la souffrance de Zeinab à Karbala qui fût contrainte, après que les soldats de Yazid eurent mis le feu au campement d'Hussein, de courir d'une tente enflammée à l'autre avec d'autres femmes et enfants). Apparue à Lucknow (Uttar Pradesh) dans les années 1940, ce « *rituel inventé* » apparaît désormais dans certaines processions de Mouharram à Lahore et à Multan.<sup>42</sup>

Pour sa part, David Pinault met en exergue le recours à des icônes chiites par des diseurs de bonne-aventure qui lisent dans les lignes de la main, fabriquent des amulettes ou aident les clients à choisir « *un nombre de chance* », un « *jour de chance* » ou une pierre précieuse propitiatoire. Certains vendent de petites cartes plastifiées qui représentent des objets de dévotion chiite considérés comme des icônes de protection et de guérison réputés, comme par exemple **Dhul fiqar** (l'épée de l'imam Ali) ou **Zuljinah** (représentation du cheval de l'imam Hussein). Selon le chercheur précité, les diseurs de bonne aventure sont ainsi le reflet d'une tradition sud-asiatique qui emprunte à de nombreuses sources (musulmanes, hindoues, magiques, et astrologiques) pour répondre aux peurs et aux besoins des clients de la rue.<sup>43</sup>

### 3. Les processions de Mouharram

#### 3.1. Un des piliers de la piété populaire chiite

Les célébrations de Mouharram se caractérisent par de nombreuses processions (**julus**) lors desquelles les pénitents accomplissent diverses pratiques dévotionnelles.

---

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Les *muhadjir* (*muhajir, mohajir*) du Pakistan sont des réfugiés musulmans de langue ourdou qui ont fui l'Inde après la partition de 1947.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> PINAULT David, *op.cit.*

Ces processions conduisent à des interruptions du trafic pendant plusieurs heures. Des centaines de participants se frappent la poitrine à l'unisson, au rythme des lamentations qui résonnent dans des haut-parleurs montés sur des camions et des *ricksaws*. Les pénitents qui se flagellent laissent des traînées de sang tout au long du trajet.<sup>44</sup>

Selon Paul Rollier,<sup>45</sup> de nombreux chiites se définissent avant tout comme de fervents **azadar** (terme signifiant pénitents). Pour eux, être chiite, c'est avant tout donner sa préférence à la famille du Prophète plutôt qu'à ses ennemis, exprimer son amour envers Hussein et ses proches, et déplorer la perte de ces modèles exceptionnels. Participer chaque année à des processions de rues, chanter des élégies et battre sa poitrine à l'unisson est considéré comme une forme de protestation et un devoir de mémoire.<sup>46</sup>

**Zuljinah, le cheval d'Hussein, fait l'objet d'une dévotion particulière au Pakistan.** Originaires d'Iran, les processions en l'honneur de Zuljinah (*Zuljinah julus*) sont apparues à Lahore au XIX<sup>e</sup> siècle. Elles n'ont désormais plus cours en Iran, où elles sont vivement critiquées par le clergé chiite iranien, qui voit en cette pratique une innovation hérétique.<sup>47</sup>

Zuljinah est considéré par de nombreux chiites pakistanais comme un puissant intercesseur.<sup>48</sup> Dans certaines villes pakistanaises, les processions de Zuljinah occupent de nombreuses rues pendant plusieurs jours lors de Mouharram. Les étalons utilisés dans ce cadre sont appelés *shabih-e Zuljinah* (« la réplique de Zuljinah ») et deviennent l'objet d'une dévotion populaire quand ils sont promenés dans la rue. Les processions de quartier sont souvent sponsorisées par un groupe local de *matami guruh* (« Association de lamentations »). Ces associations organisent des rituels en l'honneur des martyrs de Karbala. La plupart des membres de ces associations proviennent de la localité où le groupe est basé et accomplissent leurs rituels dans les limites de leur propre quartier.<sup>49</sup>

**Les Zuljinah julus sont particulièrement ferventes et populaires à Lahore.** A cet égard, David Pinault souligne que Lahore regorge de lieux saints (dédiés à des faiseurs de miracles, des femmes saintes, des saints soufis ou des imams martyrisés), où les gens vont prier pour demander une intercession, une bénédiction, ou une guérison. La procession de Zuljinah est très populaire, car, durant Mouharram, la réplique (*shabib*) du sacré va dans la rue parmi les gens. Le lieu saint devient mobile et accessible à tous les quartiers et à tous les coins de rues. Le bien-être et l'opportunité de gagner du mérite religieux sont ainsi placés à la portée de tous.<sup>50</sup>

A **Lahore**, une des plus denses concentrations de lieux saints chiites se trouve dans le quartier de Mochi Darvaza, où se situe notamment **Nisar Haveli**, un des *imambarah* les plus célèbres de la ville. Ce lieu est le point de départ de la plus célèbre procession de Lahore : *Bara Zuljinah julus* (« La grande procession de Zuljinah »), qui dure près de 24 heures (de 22 heures la veille d'Achoura jusqu'à bien après le coucher du soleil le lendemain). Elle commence à Nisar Haveli et s'achève à **Karbala Gamay Shah**, un des *imambarah* les plus illustres de Lahore. Impliquant des milliers de participants et de spectateurs, cette procession traverse la vieille ville et certains quartiers avoisinants, et marque des arrêts tout au long du trajet pour permettre aux dévots d'accomplir des prières et des rituels de lamentations dans des dizaines de lieux saints chiites.<sup>51</sup>

---

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> ROLLIER Paul, art. cit.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> *Ibid.*

Parmi les principaux organisateurs de cette procession figure notamment une illustre famille chiite de Lahore, la famille Qizilbash. Celle-ci possède une demi-douzaine d'étalons qui sont mis à la disposition de communautés chiites locales pour les processions de Zuljinah à travers la ville. Cette famille sponsoriserait les processions de Mouharram à Lahore depuis 150 ans et posséderait l'*imambarah* Nisar Haveli.<sup>52</sup>

Dans un article paru en octobre 2015, le journal *Daily Pakistan* retrace le tracé des sept processions présentées par cette source comme étant les principales processions organisées au Pakistan le jour d'Achoura :

- à Islamabad, la principale procession commence et culmine autour de *Central Imambarah*, située dans le *Sector G-6*.
- à Lahore, la procession principale commence à l'*imambarah Nisar Haveli* et s'achève à l'*imambargah Karbala Gamay Shah*, où « la nuit des infortunés » (*Shaam-e-Ghareebaan*) est célébrée.
- à Karachi, la principale procession commence à *Nishter Park*. Elle passe par *MA Jinnah Road, Empress Market, Regal Chowk, Tibet Center*, et s'achève à *Hussainia Iranian Khaaradar*.
- à Rawalpindi, la principale procession commence à l'*imambarah Colonel Maqbool* à dix heures du matin et s'achève à *Qadeemi Imam Imambarah* à 21 heures.
- à Peshawar, la principale procession commence à 11 heures du matin s'achève à *Manazil* à la tombée de la nuit.
- à Quetta, la principale procession commence à l'*imambarah Hussaini* à 7 heures 30. Après la prière du soir, elle arrive à la *Punjabi Imambarah*, sur *Alamdard Road*.
- à Multan, la principale procession commence à *Aastana Lal Shah* et s'achève après avoir rejoint le mausolée de *Shah Shams*.<sup>53</sup>

### 3.2. Les icônes rituelles

Les célébrations de Mouharram sont l'occasion pour les pénitents de demander aux martyrs de Karbala d'intercéder en leur faveur. Lors de Mouharram, de nombreux pénitents formulent des vœux face à des icônes rituelles avant que celles-ci ne soient transportées dans les processions.<sup>54</sup> Ces images, qui évoquent la famille du Prophète (*Ahl el-bayt*) et les événements de Karbala, constituent un élément important des processions de Mouharram<sup>55</sup> :

- **Alam** : **mât** (ou bâton) rappelant l'étendard d'Hussein porté à Karbala par son demi-frère Abass. L'histoire d'Abass est centrale dans le mythe de Karbala. Abass était le porte-étendard du camp d'Hussein. Les *alam* sont généralement surmontés d'une main de Fatima à cinq doigts, qui représente la main tranchée d'Abbas lors de la bataille de Karbala, ainsi que **les cinq panjatan pak**.<sup>56</sup> L'*alam* symbolise l'autorité de la famille du Prophète.<sup>57</sup>

- **Zuljinah** : **chevaux** représentant la monture chevauchée par Hussein à Karbala. Les chevaux utilisés dans ce cadre sont élevés seulement pour cet usage et ne sont jamais montés ou employés pour d'autres tâches. Durant les processions d'Achoura, ils sont costumés de façon très élaborée, et portent des selles peintes avec de la peinture rouge comme si elles étaient tâchées de sang et criblées de flèches. Le cheval sans cavalier est

---

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> *Daily Pakistan*, "Seven biggest Ashura processions in Pakistan", 22/10/2015.

<sup>54</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>55</sup> SCHUBEL Vernon James, *op.cit.*

<sup>56</sup> Les cinq personnages purs (*panjatan pak*) forment la famille immédiate du Prophète: Mahomet, Fatima, Ali, Hasan, Hussein.

<sup>57</sup> SCHUBEL Vernon James, *op.cit.*

un symbole du martyr d'Hussein, car les femmes ont réalisé sa mort quand sa monture est revenue au campement sans son cavalier.<sup>58</sup>

- **Tazieh** : en Iran, ce terme fait référence à des représentations théâtrales évoquant la passion d'Hussein et les souffrances de la famille du Prophète. Au Pakistan et en Inde, il fait référence à une **réplique du tombeau d'Hussein** à Karbala. Traditionnellement, les *tazieh* sont enterrés ou immergés à l'issue des célébrations de Mouharram. A Karachi, ils sont généralement immergés dans la mer. Cependant, les *tazieh* les plus richement décorés ne sont pas détruits ou immergés à l'issue des célébrations de Mouharram. On préférera alors mettre à l'eau une réplique du cercueil d'Hussein. Les *tazieh* sont de taille et de qualité variables. Ils sont souvent confectionnés avec du papier. D'autres constituent des reliques permanentes fabriquées en bois et en métal. Les *tazieh* les plus remarquables sont sortis une fois par an lors des processions de Mouharram, puis exposés dans un *imambargah* le reste de l'année.<sup>59</sup>

- **Tabut** : répliques portées pendant les processions qui représentent le **cercueil d'Hussein et des autres martyrs** de Karbala. Ils sont généralement enveloppés dans un drap blanc qui a été peint avec des tâches de peinture rouge symbolisant le sang des martyrs.<sup>60</sup>

- **Palna** (ou **Jhula**): ces répliques représentent le **berceau d'Ali Asghar, le fils d'Hussein** tué à Karbala. Elles sont fréquentes dans les processions et particulièrement populaires auprès des femmes.<sup>61</sup>

### 3.3. Des processions porteuses de revendications politiques et identitaires

Divers observateurs soulignent que les célébrations de Mouharram sont aussi pour les chiites du Pakistan l'occasion de mettre en avant des revendications politiques et communautaires.

Selon Paul Rollier, en sus de constituer un moyen de défendre une tendance théologique et d'accéder à l'intercession de Dieu, les rituels publics de Mouharram sont perçus comme un condensé de questions afférentes au pouvoir local, aux patronages, aux rivalités économiques et à l'affichage du prestige social.<sup>62</sup>

Pour sa part, David Pinault met en exergue la « *dimension sociologique du deuil de Mouharram* ». Selon ce chercheur, les rituels publics permettent d'affirmer la solidarité de la communauté et suscitent un sentiment de fierté lié au fait d'être reconnu publiquement et collectivement en tant que chiites.<sup>63</sup>

Selon Mariam Abou Zahab, les processions de Mouharram, qui rassemblaient naguère diverses communautés religieuses, ont été progressivement politisées à partir des années 1980. Les rituels chiites ont été rationalisés et politisés sur le modèle iranien. La rhétorique iranienne a été utilisée et des slogans hostiles aux Etats-Unis et à Israël ont été scandés lors de processions organisées par ***l'Imamia Students Organisation Pakistan (ISO)***.<sup>64</sup> Cette évolution a été perçue comme une provocation par la majorité

---

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> *Ibid.*

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>63</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>64</sup> Particulièrement actif à Karachi, *l'Imamia Students Organisation Pakistan (ISO)* est mouvement étudiant chiite lié à l'Iran et qui s'intéresse surtout à des questions de politique étrangère.

sunnite. Les processions de Mouharram sont désormais une affaire presque exclusivement chiite et un vecteur d'affirmation identitaire et de mobilisation sectaire.<sup>65</sup>

Bien que de nombreux chiites désapprouvent la politisation des processions, les militants de l'ISO continuent de scander des slogans durant les processions de Mouharram. Ainsi, en février 2006 à Peshawar, ils ont porté des pancartes appelant le gouvernement pakistanais à rompre ses relations diplomatiques et économiques avec les pays de l'Union Européenne pour protester contre les caricatures de Mahomet publiées par des journaux européens. En 2007, lors d'une procession de *Chehlum* (le quatrième jour après l'Achoura) à Karachi, des pénitents ont scandé des slogans anti-américains et anti-israéliens, et favorables à l'Iran. Certains ont brûlé des drapeaux américains et israéliens en signe de protestation contre les exactions commises par l'armée américaine en Irak et en Afghanistan.<sup>66</sup>

### 3.4. La participation de non-chiites aux processions de Mouharram

Avant la partition de 1947, les sunnites et les hindous assistaient massivement aux processions de Mouharram. Ils s'abstenaient toutefois de se frapper la poitrine ou de se flageller. Les sunnites faisaient des offrandes alimentaires (*niaz*), facilitaient le passage des processions, et préparaient des *sabeel* (stands de boissons fraîches offertes aux passants pour commémorer la soif éprouvée jadis par les martyrs de Karbala dans le désert).<sup>67</sup>

Dans un ouvrage paru en 2008, David Pinault cite les témoignages de plusieurs jeunes sunnites de Lahore interrogés sur les processions de Mouharram. Certains d'entre eux disent assister le jour d'Achoura à la grande procession de Zuljinah « *pour voir le spectacle* », notamment les *zanjir ka matam*, qui donnent lieu à des effusions de sang spectaculaires.<sup>68</sup>

Selon un chiite interrogé par David Pinault, des sunnites accomplissent occasionnellement des *zanjir ka matam* dans l'espoir d'obtenir des faveurs divines. Un habitant de Lahore cité par David Pinault affirme avoir vu, dans son quartier (Islampura), des sunnites d'apparence misérable portant des tuniques noires et accomplissant *hath ka matam*. Selon lui, il s'agirait de gitans (*khanah bi-dosh*) que les organisateurs chiites ont recruté pour augmenter le nombre des participants. Cet observateur affirme en outre que des gitanes circulent dans la foule lors des processions de Mouharram pour glaner de la nourriture offerte gratuitement (*tabarruk*).<sup>69</sup>

En raison des attaques et des attentats dont de nombreuses processions font l'objet depuis 2004, la présence de personnes issues de communautés religieuses non-chiites tend à diminuer.

Néanmoins, dans un article paru en octobre 2015, Laila Rajani<sup>70</sup> indique qu'à Karachi, la procession annuelle de Mouharram qui passe chaque année par *M.A Jinnah Road* est si spectaculaire que de nombreux non-chiites continuent d'y assister.<sup>71</sup>

Dans un article paru en 2014, Paul Rollier note qu'en raison de l'efficacité attribuée aux vœux formulés lors des processions de Mouharram, certains sunnites et de chrétiens continuent d'y prendre part. Ce chercheur indique toutefois que leur présence tend à

---

<sup>65</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Professeur de sociologie, Laila Rajani est diplômée de la *Lahore University of Management Sciences*.

<sup>71</sup> RAJANI Laila, "Heart of darkness: Shia resistance and revival in Pakistan", *Herald*, 29/10/2015.

diminuer à mesure que les fondamentalistes intensifient leurs attaques à l'encontre des rituels chiites de Mouharram.<sup>72</sup>

#### 4. Violences intersectaires lors du mois de Mouharram

Selon Mariam Abou Zahab, jusqu'aux années 1970, une relative harmonie intersectaire<sup>73</sup> prévalait au Pakistan, où les frontières étaient floues en termes de croyances et de rituels religieux. Dans les années 1980, la politique d'islamisation menée par le général Zia ul Haq (1977-1988), qui a fait croître l'influence déobandi au Pakistan, et la révolution iranienne, qui a encouragé les chiites, ont contribué à une radicalisation des identités religieuses et à l'essor des violences sectaires. Celles-ci ont coûté la vie à plusieurs milliers de personnes lors de ces deux dernières décennies.<sup>74</sup>

Jadis transcommunautaires, les processions de Mouharram sont progressivement devenues, au cours des trente dernières années, un moyen d'affirmation identitaire et de mobilisation sectaire.<sup>75</sup>

Depuis 2004, ces processions sont la cible d'attaques. Elles sont désormais encadrées par **un dispositif de sécurité très lourd. Avec plus de 20 000 policiers déployés pour la** sécurité, des quartiers entièrement bouclés, des hélicoptères en vols géostationnaires et des réseaux de téléphones mobiles temporaires suspendus, les célébrations de Mouharram sont sans conteste le plus grand évènement organisé sur la voie publique au Pakistan.<sup>76</sup>

En dépit des risques encourus, les chiites continuent de participer massivement à ces processions pour montrer qu'ils n'ont pas peur des attaques et qu'ils sont prêts à mourir pour leurs croyances et pour réaffirmer l'identité chiite.<sup>77</sup> En risquant leur vie en manifestant publiquement leur chagrin, les pénitents estiment accomplir un acte comparable au sacrifice d'Hussein à Karbala.<sup>78</sup>

Dans un article paru en 2014, Paul Rollier évoque les pommes de discorde qui apparaissent lors des processions de Mouharram et aboutissent parfois à des violences intersectaires.<sup>79</sup> Une source de conflit concerne des symboles matériels de l'affiliation sectaire. Attachés à des poteaux électriques ou à des immeubles, des panneaux pendus ostensiblement en travers des rues empruntées lors des processions portent les noms de ceux que les sunnites considèrent comme les quatre premiers califes de l'islam, qui sont devenus les rivaux d'Ali après la mort de Mahomet, et ont empêché les descendants du Prophète de prendre le commandement des croyants. La présence de tels panneaux est perçue comme insultante par les chiites pour qui passer sous ces panneaux reviendrait à reconnaître la légitimité de ces califes. Avec la voûte de câbles électriques qui pend en travers des rues, ces panneaux empêchent parfois le transport fluide des icônes rituelles portées lors des processions chiites. Historiquement, les contraintes physiques sur le transport des icônes sacrées ont été au centre de violences communautaires dans le sous-continent indien. Des confrontations impliquant des panneaux religieux ont ainsi été recensées à Lahore dès le XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>80</sup>

---

<sup>72</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>73</sup> Le terme "sectaire" est pris dans son sens vernaculaire et non dans le sens français, à savoir une référence aux différents courants de l'islam, et non à la structure des organisations religieuses.

<sup>74</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>77</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>78</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> *Ibid.*

La question de la préséance entre l'appel à la prière (**azan**) et l'accomplissement de flagellations rituelles (**matam**) constitue une autre source de conflit.

Les chiites pensent que le sacrifice d'Husseïn à Karbala est d'une importance capitale dans l'islam, et qu'exprimer son engagement envers cette cause est primordial. Pour les chiites *malang* (*infra*), les flagellations (*matam*) témoignent de cet engagement. Les musulmans de toutes les confessions au Pakistan perçoivent l'appel à la prière (*azan*) comme un acte sacré, parfois plus que la prière en elle-même. En conséquence, la musique est généralement interrompue et toutes les activités répréhensibles sont momentanément suspendues lors de cet appel. Des heurts risquent d'éclater quand une procession chiite passe près d'une mosquée sunnite qui émet un appel à la prière (*azan*). Bien que les autorités et la police veillent attentivement à l'itinéraire et au minutage des processions, des *matam* surviennent parfois près d'une mosquée sunnite durant l'appel à la prière. Fréquemment, des violences éclatent suite au refus des chiites de suspendre leurs rituels de flagellation pour laisser raisonner l'appel à la prière. En outre, certains prédicateurs sunnites prononcent des sermons diffusés par des haut-parleurs pour chanter les louanges des ennemis jurés d'Husseïn (les premiers califes) lorsqu'une procession chiite approche.<sup>81</sup>

Ainsi, les affrontements sectaires qui surviennent lors des célébrations de Mouharram ne sont pas le fruit de disputes abstraites sur les notions de califat ou d'imanat, mais découlent d'actes jugés irrespectueux à l'égard de formes matérielles qui rendent les différences théologiques manifestes.<sup>82</sup>

Selon Martin Sokefeld, les violences intersectaires dans la région de Gilgit, devenues fréquentes à partir des années 1970, sont pour partie liées aux processions d'Achoura. Dans la ville de **Gilgit**, la procession d'Achoura s'achevait toujours sur la place centrale de la ville, en face de la principale mosquée sunnite. Dans les années 1960, de nombreux sunnites se joignaient à la procession et assistaient aux rituels de flagellations. Ils donnaient de l'eau ou des pièces de tissus avec lesquelles les pénitents chiites pouvaient essuyer leur sang. En 1972, au motif que des vêtements ensanglantés auraient maculé les murs de la mosquée, des responsables sunnites ont demandé à ce que la fin de la procession soit déplacée pour ne plus avoir lieu devant leur mosquée. Mais les chiites ont refusé cette demande. Trois ans plus tard, en 1975, des coups de feu ont été tirés sur la foule de dévots chiites depuis la mosquée. Cet incident a conduit à l'arrestation d'un responsable sunnite. Ce fait a suscité de graves violences dans plusieurs zones de peuplement sunnites situées aux environs de Gilgit.<sup>83</sup>

Tandis que les pénitents semblent déterminés à poursuivre leurs rituels publics, une part importante des classes moyennes et supérieures vivant dans les villes (toutes sectes confondues) affirment désormais que confiner les rituels *azadari* dans des espaces privés serait peut-être un des meilleurs moyens de prévenir les violences.<sup>84</sup>

---

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> SOKEFELD Martin (enseignant d'anthropologie à la Ludwig-Maximilians-Universität München en Allemagne), "Selves and Others: Representing Multiplicities of Difference in Gilgit and the Northern Areas of Pakistan", p. 235-258, dans : MARSDEN Magnus (dir.), *Islam and society in Pakistan : Anthropological perspectives*, Karachi, Oxford University Press, 2011.

<sup>84</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

## 5. Des rituels de Mouharram sujets à controverses

Certains rituels de Mouharram suscitent des controverses au sein même de la communauté chiite du Pakistan. Ainsi, des oulémas chiites désapprouvent certaines pratiques répandues lors des processions de Mouharram comme le recours à des tambours, à des chevaux et des chameaux, ainsi que certaines flagellations rituelles (*matam*).<sup>85</sup>

Traditionnellement formé à Lucknow (Inde, Uttar Pradesh), le clergé chiite du Pakistan a progressivement cédé le pas à une génération de jeunes ecclésiastiques politisés et formés en Iran ou en Irak qui dénoncent ce qu'ils perçoivent comme une fixation communautaire sur les rituels de deuil public (*azadari*).<sup>86</sup>

A la fin des années 1960, des oulémas pakistanais ayant étudié à Najaf (Irak) sont revenus au Pakistan, où ils ont commencé à mener campagne contre les croyances shaykhiées et les pratiques non-orthodoxes. L'un d'entre eux, Maulana Mohammad Hussain Dhakko (né en 1933) a publié plusieurs ouvrages appelant à la réforme des rituels. Dans les années 1970, de nombreux pamphlets ont été publiés au Pakistan contre le shaykhisme. Beaucoup de chiites ont perçu ces multiples publications comme une attaque contre les fondements du chiisme pratiqué traditionnellement en Asie du Sud. Ainsi, selon Mariam Abou Zahab, la communauté chiite pakistanaise est à présent divisée en deux groupes : le « *Dhakko Party* » (les partisans de Dhakko) et les shaykhis.<sup>87</sup>

A partir de 1971, les autorités irakiennes ont restreint le nombre de visas accordés aux séminaristes non-arabes et enjoint les séminaristes pakistanais de quitter l'Irak. Nombre d'entre eux sont alors partis étudier en Iran. Formés à Qom, cette nouvelle génération de religieux a ensuite initié, avec des étudiants de l'ISO, une campagne visant à rationaliser les rituels chiites au Pakistan. Certains étudiants partisans de Dhakko ayant mené campagne contre les *zakir* (les orateurs qui récitent les *majlis*) ont été accusés par le clergé traditionnel d'être des « *wahhabites chiites* ». <sup>88</sup>

### 5.1. Des rituels controversés au sein même de la communauté chiite (*malang* et *namazi*)

Selon Paul Rollier, la sensibilité dominante au sein de la communauté chiite pakistanaise est communément désignée par le terme ***malang*** ou *matami malang*. *Stricto sensu*, le terme *malang* désigne en langue punjabi un mendiant religieux. Dans son acception chiite, il peut s'utiliser pour transmettre l'idée qu'un individu est plus concerné par l'amour divin et le domaine ésotérique que par l'adhésion à l'orthopraxie et à la charia.<sup>89</sup>

A l'inverse, la position réformiste est connue sous le terme ***namazi*** (quelqu'un qui accomplit ses prières quotidiennes) ou, d'un point de vue explicitement *malang*, de chiites wahhabites (*shia wahhabî*) ou de *maulvism*.<sup>90</sup>

---

<sup>85</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>86</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>87</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>90</sup> *Ibid.* Selon Paul Rollier, « *shia wahhabî* » est une expression employée par des chiites issus de basses classes sociales pour désigner les chiites « *ultra-orthodoxes* ». Ces derniers perçoivent les chiites *malang* comme des « *hérétiques, presque comme des hindous à cause de leurs pratiques qui ressemblent énormément à l'hindouisme* ». Formé à partir du terme *maulvi* (qui signifie mollah), *maulvism* est un néologisme employé pour décrire les partisans d'un régime des mollahs, qui cherche à imposer sa loi dans le pays de manière informelle, en mobilisant des milliers de personnes dans la rue.

Les griefs des chiites *namazi* à l'encontre des chiites *malang* portent notamment sur les pouvoirs quasi-divins que ces derniers attribuent à l'imam Ali et aux membres de la famille *Ahl el-bayt*. En outre, les *namazi* désapprouvent la préséance donnée par les *malang* aux performances publiques (*matam*) sur les prières quotidiennes (*namaz*), et leurs actes de dévotion envers les maîtres spirituels et les icônes rituelles, perçus comme des innovations qui menacent l'impératif fondamental de l'unicité de Dieu (*tauhid*).<sup>91</sup>

A partir de 1979, la révolution iranienne a ravivé une tendance réformiste chiite manifeste au Pakistan depuis le milieu des années 1960. Selon ses partisans, les chiites pakistanais doivent être rééduqués et le chiisme purifié des innovations accumulés à travers les siècles de coexistence avec hindous.<sup>92</sup>

Les processions de Zuljinah ont été fermement critiquées par le clergé iranien, qui voit en cette pratique une **innovation hérétique (*bidaa*)**. En 1994, l'ayatollah Khamenei a publié une fatwa pour déclarer « *illégaux et interdits* » les *zanjir ka matam*.<sup>93</sup>

Au Pakistan, cette fatwa a été notamment soutenue par les étudiants de l'ISO, qui a fondé *Imamiya Blood Transfusion Services*. En collaboration avec l'ONG médicale *Husaini Blood Bank*, l'ISO a ouvert des centres de dons de sang les neuvième et dixième jours de Mouharram où chacun (hommes et femmes) peut donner son sang. Les transfusions sont possibles pour tous les patients, indépendamment de leur appartenance religieuse. Cette entreprise à but non-lucratif a commencé à Karachi, avant de se répandre dans d'autres régions du Pakistan.<sup>94</sup>

La volonté de réformer les rituels n'a pas connu le succès escompté par ses partisans. Selon David Pinault, cette volonté s'est heurtée à une forte résistance au Pakistan, où les *zanjir ka matam* sont à présent plus populaires que jamais à Lahore.<sup>95</sup> Selon Paul Rollier, la tentative iranienne d'imposer sa version standardisée du chiisme, alliée à la formation de groupes sectaires sunnites pour contrer l'influence iranienne, a conduit les chiites pakistanais à réaffirmer leur attachement à des formes locales de piété chiite. Ainsi, les *matam* sont de plus en plus présents dans l'espace public.<sup>96</sup>

Même si les chiites de sensibilité *malang* s'estiment sous-représentés au sein des organisations politico-religieuses chiites, leur sensibilité reste majoritaire dans la communauté.

## 5.2. Des rituels jugés impurs et hérétiques par certains groupes sunnites

La réaction des sunnites pakistanais a souvent été négative vis-à-vis des *matam* chiites, en particulier les flagellations impliquant des effusions de sang, jugés contraires aux notions de protocole public et aux rituels de pureté sunnites.<sup>97</sup>

Aujourd'hui, certains groupes sunnites impliqués dans des attaques antichiites évoquent précisément ces rituels pour justifier leurs actions. Selon les partisans de ces organisations, en accomplissant des rituels sanglants, les chiites se rendent *na-pak* (traduction ourdou du terme arabe *najis*, qui signifie « *rituellement impur* »).<sup>98</sup>

---

<sup>91</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>94</sup> STIG TOFT MADSEN et MUHAMMAD HASSAN, art.cit.

<sup>95</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>96</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>97</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>98</sup> *Ibid.*

En outre, les mollahs salafistes pakistanais estiment qu'assister en simple spectateur aux processions chiites est *haram*.<sup>99</sup> A cet égard, Mariam Abou Zahab rappelle que certains prédicateurs sunnites ont déclaré que les processions de Mouharam sont des innovations hérétiques (*bidaa*) et appellent les fidèles à éviter ces manifestations.<sup>100</sup>

## 6. Autres rites et pratiques dévotionnelles chiites

Les musulmans sunnites et chiites ont en commun de nombreuses croyances, comme l'unicité d'Allah et le fait que Mahomet était le dernier Prophète, et pratiques, comme la prière, le jeûne du Ramadan ou le pèlerinage à La Mecque.<sup>101</sup>

### 6.1. Les fêtes religieuses chiites

Certaines fêtes religieuses sont également célébrées tant par les sunnites que par les chiites. C'est notamment le cas de l'**Aïd el-Fitr** (Eid al-Fitr), qui marque la rupture du jeûne du Ramadan, et de l'**Aïd al-Adha** (Eid ul Azha), la fête du sacrifice du mouton.

A l'inverse, d'autres fêtes religieuses ne sont célébrées que par les chiites :

- l'**Arbayn** commémore la fin de la période de deuil de 40 jours suivant la mort d'Hussein et la souffrance des survivants de la bataille de Kerbala, arrivés à Damas. Elle a lieu le 20 du mois de *safar*.
- l'**Id al-Ghâdir** commémore le dernier sermon de Mahomet, pendant lequel il aurait désigné Ali comme son successeur. Elle a lieu le 18 du mois de *dhou al-hijja*.
- l'**Al-Mubahila** célèbre la rencontre entre les gens de la maison du Prophète et les chrétiens du Najran. Elle se tient le 24 du mois de *dhûl-hijja*.
- la **naissance d'Ali**, le premier imam chiite, est fêtée le 13 du mois de *rajab*.
- l'assassinat d'Ali, le premier imam chiite, est commémoré le 17 du mois du Ramadan.

### 6.2. Les maîtres spirituels chiites

La popularité des maîtres spirituels est grande parmi les chiites pakistanais. Celle-ci se manifeste de plusieurs façons. Tandis que certains chiites font vœu d'allégeance à **un maître particulier ou à un saint vivant (*murshid*)**, la majorité d'entre eux se contente de consulter un **guide spirituel (*pir*)** pour des questions diverses (mauvaise fortune, dispute conjugale, esprit possédé, etc.).<sup>102</sup>

Selon Paul Rollier, l'aspect intercesseur de la piété chiite populaire est directement lié **aux formes de religiosité barelvi ou soufi**, qui constituent les sensibilités majoritaires au Pakistan. Les points de convergence sont particulièrement flagrants dans le domaine des relations charismatiques à l'autorité religieuse. La différence notable entre maîtres chiites et sunnites barelvi réside dans le fait que seuls les premiers font appel aux membres de la famille du Prophète (*Ahl el-bayt*) en tant qu'agents intercesseurs.<sup>103</sup>

Selon le chercheur précité, la relation maître-disciple est une modalité d'autorité religieuse très présente parmi les chiites du Pakistan, qui ne fonctionne pas selon le modèle iranien de l'ayatollah. Ainsi, nombre de chiites pakistanais (surtout parmi les

---

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> ABOU ZAHAB Mariam, art.cit.

<sup>101</sup> Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada (CISR), *Pakistan : information sur les différences entre les musulmans chiites et les musulmans sunnites; le traitement réservé aux chiites, en particulier à Lahore et à Multan; les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la violence faite aux chiites (2010-décembre 2013)*, 09/01/14.

<sup>102</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>103</sup> *Ibid.*

classes populaires) préfèrent une autorité visible qui détient un pouvoir de bénédiction, plutôt qu'une autorité abstraite et distante (les membres du clergé iranien).<sup>104</sup>

Jusqu'à sa mort en 2011, **Bawa Sada Hussein Bukhari** était l'un des maîtres spirituels chiites les plus éminents de Lahore. Différents récits de sa vie semblent coïncider en quelques points : né dans un village du Pendjab avant la partition, vivant comme un ascète depuis son enfance, Bawa Sada Hussein Bukhari a suivi une éducation religieuse en Irak, où il a servi au sanctuaire de l'imam Ali. Lors d'un rêve, il a ensuite été sommé de rentrer chez lui pour prêcher la vérité. De retour au Pendjab, il a défendu ardemment les rituels chiites, allant de village en village à dos de cheval avec ses partisans pour accomplir des *matam* dans des bastions sunnites et faire du prosélytisme au sein des communautés rurales pauvres.<sup>105</sup>

Bawa Sada Hussein Bukhari passe aussi pour avoir donné une coloration chiite à certains des festivals soufis les plus importants du Pakistan et pour avoir établi un grand *imambargah* au nord de Lahore. Son fils a hérité de ses responsabilités et dirige désormais cet *imambargah* qui attire pendant le mois sacré de Mouharram de nombreux habitants de Lahore ainsi que des milliers de dévots venus de zones rurales.<sup>106</sup>

### 6.3. Lieux saints et pèlerinages chiites

Le terme **ziyarat** sert à désigner les pèlerinages effectués par les chiites sur la tombe des imams (situés en Iran et en Irak) ou dans des lieux de culte locaux (sanctuaires de quartier, *imambargah*, mausolée dédié à un saint, etc.). Ce terme désigne aussi un type de récitation conventionnelle qui constitue un pèlerinage symbolique et n'implique pas de voyage.<sup>107</sup>

Le chiisme recommande à ses adeptes **la visite des tombes des imams**. Certains oulémas chiites incitent même les fidèles à remplacer le *hadj* (le grand pèlerinage à la Mecque, un des cinq piliers de l'islam) par des pèlerinages dans les sanctuaires des imams. Cette pratique est considérée par les sunnites comme une forme d'hérésie.<sup>108</sup>

En **Iran**, les sanctuaires les plus importants sont celui du huitième imam (l'imam Reza), situé à Mashhad, et celui de sa sœur Fatima, situé à Qom. Il existe aussi d'importants lieux saints secondaires dédiés à d'autres proches du huitième imam, notamment à Rey (aux environs de Téhéran) et à Shiraz.<sup>109</sup>

A **Damas**, le mausolée de Zeinab, fille de l'imam Ali et sœur de l'imam Hussein, était aussi fréquenté par de nombreux pèlerins venus de l'étranger avant le début de la guerre en Syrie.

En **Irak**, les sanctuaires de Karbala et de Nadjaf sont particulièrement visités. A cet égard, Sabrina Mervin souligne que le pèlerinage au mausolée d'Hussein, situé à Karbala, est l'un des buts ultimes de la vie d'un fidèle chiite.<sup>110</sup>

Les chiites pakistanais ayant suffisamment de ressources financières vont en Iran ou en Irak pour visiter les sanctuaires des imams, dans l'espoir que ces derniers intercèderont en leur faveur auprès de Dieu. Cependant, leur nombre tend actuellement à diminuer, en raison de la hausse des prix et des nombreuses attaques meurtrières commises ces

---

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> SCHUBEL Vernon James, *op.cit.*

<sup>108</sup> *Islamiqua*, « Le chiisme, une religion à part ? », 07/03/2007.

<sup>109</sup> *Religionfacts.com*, art.cit

<sup>110</sup> MERVIN Sabrina, art.cit.

dernières années contre des pèlerins pakistanais qui se rendaient en Iran par la route, via le Baloutchistan.<sup>111</sup>

Au **Pakistan**, certains sanctuaires dédiés à des saints ou à des membres de la famille du Prophète attirent de nombreux fidèles chiites.

Cela est notamment le cas du sanctuaire de **Bibi Pak Daman**, à Lahore. Ce lieu passe pour abriter les tombes de Ruqayyah, la fille de l'imam Ali ayant survécu au massacre de Karbala, et d'autres femmes membres de la famille du Prophète, venues à Lahore après les événements de Karbala.

Situé dans le nord du Sind, la ville de **Sehwan Sharif** est aussi un lieu de pèlerinage très populaire depuis quelques décennies. De nombreux fidèles s'y rendent pour visiter le mausolée d'un saint connu sous le nom de Hazrat Lal Shahbaz Qalander). Selon Paul Rollier, il s'agit d'un lieu de culte à la fois soufi et chiite, sans distinction claire, qui attire de nombreux dévots en provenance du Pendjab.

**Karbala Gamay Shah** est un *imambarah* très connu à Lahore, où se déroule la plus grande procession de Mouharram de la ville et attire un grand nombre de pèlerins tout au long de l'année.

Les *imambarah* disposent de salles (appelées *ziyarat khanah*) où sont exposés des objets rituels liés aux membres de la famille du Prophète (*tazieh*, répliques de l'étendard d'Hussein, des tombes des martyrs de Karbala, du berceau de l'enfant Ali Asghar, etc.).<sup>112</sup>

Certains *imambarah* possèdent **d'importantes reliques** qui attirent de nombreux fidèles, à l'instar de l'*imambarah* **Mehfil-e-Shah-e-Khurasan** (à Karachi), qui abrite des *zarih* (grillage décoré entourant le sépulcre) très élaborés et imposants. Ceux-ci étaient initialement destinés aux tombes de Fatima et d'Abbas, qui reposent à la Mecque et à Médine. Selon des membres de la communauté chiite pakistanaise, le gouvernement saoudien n'a pas autorisé le transfert de ces ouvrages en Arabie Saoudite. Ces *zarih* sont donc restés à Karachi, où ils sont devenus des lieux de pèlerinage particulièrement visités à l'occasion des anniversaires des imams et de Fatima.<sup>113</sup>

Avant d'assister au *majlis*, de nombreux fidèles (hommes et femmes confondus) viennent se recueillir ou prier autour de ces reliques. Certains touchent ou contemplent ces objets dans l'espoir de recevoir une bénédiction. En agissant de la sorte, les dévots montrent leur amour envers la famille du Prophète et lui prêtent allégeance. Métaphores des visites sur les tombes des membres de la famille du Prophète (*Ahl-al-Bayt*), ces rituels constituent un élément important de la piété chiite car les imams sont perçus comme des entités vivantes.<sup>114</sup>

---

<sup>111</sup> Human Rights Watch (HRW), *We are the walking dead – Killings of shia hazaras in Balochistan, Pakistan*, juin 2014. En janvier 2014, 28 Hazaras qui revenaient d'Iran ont été tués à Mastung lors d'une attaque-suicide contre leur car. Les autorités de la province du Baloutchistan ont réagi à ce massacre en suspendant temporairement les lignes de car. Le 9 juin 2014, 30 pèlerins chiites originaires de la province de Khyber Pakhtunkhwa ont été tués (à la mitrailleuse ou dans l'explosion d'un kamikaze) alors qu'ils séjournaient dans un hôtel à Taftan, (petite ville frontalière de l'Iran située au Baloutchistan pakistanais). Près de 300 pèlerins chiites étaient présents dans l'hôtel au moment des faits, la plupart d'entre eux étaient des Hazaras. *Jaish ul Islam*, un groupe affilié à la LeJ, a revendiqué cette attaque. Incapable de proposer des mesures concrètes pour protéger les pèlerins chiites, le ministre de l'Intérieur pakistanais a répondu à ce carnage en suggérant que ces pèlerins trouvent une alternative au transport routier, en optant pour les voies aériennes ou maritimes, étant donné qu'il était impossible de sécuriser 700 kilomètres de route.

<sup>112</sup> SCHUBEL Vernon James, *op.cit.*

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> *Ibid.*

#### 6.4. Rituels domestiques et histoires miraculeuses (*mu'jizat kahanis*)

Selon Vernon James Schubel, dans de nombreuses sociétés musulmanes traditionnelles d'Asie du Sud, **les femmes ont moins accès que les hommes aux pratiques islamiques publiques. Leur domaine d'activités est largement celui du foyer. De ce fait, elles participent à de nombreux rituels domestiques, qui constituent une part importante de leur vie religieuse.**<sup>115</sup>

Au sein de communauté chiite pakistanaise, les rituels de foyer les plus courants consistent en des **récitations d'histoires miraculeuses (*mu'jizat kahanis*)**. La lecture de ces histoires n'est pas un acte de dévotion recommandé par la charia et ne figure pas dans la *sunna*. Ces histoires miraculeuses constituent toutefois un élément prépondérant de la piété populaire chiite en Asie du sud, en particulier parmi les femmes.<sup>116</sup>

Les *mu'jizat kahanis* sont écrits dans un ourdou simple pouvant être compris de la plupart des gens lettrés. Ils sont disponibles sous forme de publications brochées peu coûteuses vendues par des bouquinistes installés à proximité de lieux saints et d'*imambargah*, dans des festivals ou des foires.<sup>117</sup>

Le thème central de ces histoires est l'importance de l'allégeance personnelle du dévot envers la famille du Prophète *Ahl-al-bayt*, et les terribles conséquences encourues par ceux qui négligent cette allégeance.<sup>118</sup>

Pour les chiites, les imams ne sont pas seulement des personnages issus de temps anciens, mais sont des entités spirituelles bien vivantes dont la présence et l'assistance peuvent être invoquées à travers diverses activités rituelles. L'aide des quatorze *m'asumim*<sup>119</sup> peut être sollicitée pour bénéficier d'une assistance mondaine ou spirituelle. La récitation des *mu'jizat kahanis* est souvent liée à la formulation d'un vœu (*mannat*) ou à une demande d'intercession adressée à une personne sainte. Il existe ainsi des histoires miraculeuses concernant de nombreux *m'asumim*, ainsi que d'autres personnages, comme par exemple Zainab et Abbas.<sup>120</sup>

Certaines histoires sont plus populaires que d'autres. Parmi les plus populaires figure notamment une histoire appelée *Bibi Fatimah ki Kahani*, dont le titre fait référence à **Fatima**, fille du Prophète Mahomet, épouse de l'imam Ali, et « *mère de tous les imams* » après Ali.<sup>121</sup>

Beaucoup de ces histoires traitent de préoccupations féminines et ont pour protagonistes des femmes qui endurent des souffrances universelles (notamment *Bibi Fatimah ki Kahani*). Dans nombre de ces histoires miraculeuses, l'aide spirituel provient souvent de femmes (en premier lieu Fatima, parfois Zeinab, la sœur d'Hussein).<sup>122</sup>

Cependant, l'aide ultime apporté aux humains provient de l'imam Ali. L'histoire associée à Ali (appelée *Ali Muskhil Kusha*) constitue un des principaux *kahanis*. Elle est généralement lue le jeudi soir, souvent par des femmes qui veulent faire un vœu (*mannat*) en faveur de leurs maris (par exemple pour qu'ils trouvent un emploi).<sup>123</sup>

---

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> *Ibid.*

<sup>119</sup> *M'asumim* : les quatorze personnes innocentes, c'est-à-dire Mahomet, Fatima et les douze imams.

<sup>120</sup> *Ibid.*

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> *Ibid.*

Ces lectures s'achèvent généralement par le partage de la nourriture bénite (*tabarruk*), après quoi les femmes retournent à leurs activités ordinaires.<sup>124</sup>

## 6.5. Les prières quotidiennes et la *turbah* de Karbala

Selon Paul Rollier, la sphère rituelle chiite est très publique au Pakistan. Ainsi, la grande majorité des chiites pakistanais attache plus d'importance aux processions et aux *majlis* qu'aux prières quotidiennes.<sup>125</sup>

Les sunnites et les chiites s'accordent sur le nombre de prières (cinq) devant être accomplies quotidiennement.

Cependant, certaines sources indiquent que les chiites sont autorisés à ne prier que trois fois par jour<sup>126</sup> et que certains d'entre eux combinent systématiquement les deux prières du matin et les deux oraisons du soir, ce que les sunnites ne font qu'occasionnellement lors de circonstances particulières (voyages, pluie diluvienne, maladie grave, etc.).<sup>127</sup>

Le site web (pro-sunnite) *Chiite.fr* énumère certaines différences qui apparaissent, selon cette source, entre les prières quotidiennes chiites et sunnites :

- les chiites disent à voix haute le premier verset de la *fatiha*<sup>128</sup> et ne disent pas « *Amin* » après la récitation de la *fatiha*.<sup>129</sup>

- à la fin de la prière, les chiites ne tournent pas leur visage à droite et à gauche pour dire le « *Salam* ». Ils terminent la prière en disant trois fois « *Allahu Akbar* ». <sup>130</sup>

- selon les chiites, le fait de joindre les mains n'a pas existé au temps du Prophète et pour eux cette position est interdite. Ils doivent les allonger sur les côtés du corps.<sup>131</sup>

- lors des ablutions rituelles, les chiites se lavent les mains, le visage, et les avant-bras. Ils ne ramènent pas leurs mains jusqu'à la nuque et ne s'essuient pas les oreilles. Ils passent les mains sur les pieds mais ne se lavent pas entre les orteils et le talon. Se rincer la bouche et le nez n'est pas obligatoire, mais optionnel.<sup>132</sup>

- les chiites dénie toute efficacité aux prières conduites par un chef moralement indigne, alors que les sunnites opèrent une distinction entre la fonction et la personne.<sup>133</sup>

- lors de l'appel à la prière, les muezzins chiites proclament, tout comme les sunnites, les deux premiers témoignages: « *J'atteste qu'il n'y a de vraie divinité hormis Dieu* » et « *J'atteste que Mohamed est le Messager d'Allah* ». Puis, ils ajoutent un troisième témoignage : « *J'atteste qu'Ali est le régent d'Allah. J'atteste qu'Ali est la preuve d'Allah* ». Les chiites ont ajouté ces paroles quand ils ont créé le dogme de l'imamat d'Ali, qui consiste à croire qu'Ali est le seul réel successeur du Prophète. Par cette déclaration, ils sous-entendent que les califes qui l'ont précédé (Abou Bakr, Omar et Othman) ont usurpé sa place.<sup>134</sup>

---

<sup>124</sup> *Ibid.*

<sup>125</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>126</sup> *Islamiqua*, art.cit.

<sup>127</sup> *Chiite.fr*, « La prière des Chiites », s.d.

<sup>128</sup> La *fatiha* est la sourate d'ouverture du Coran. Composée de sept versets, elle met l'accent sur la souveraineté et la miséricorde d'Allah.

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> *Ibid.*

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> *Ibid.*

- lors de la *chaheda*<sup>135</sup>, la formule chiite est différente de celle sunnite. Pour les sunnites, la formule de la *chaheda* est la suivante : « *Je déclare que Dieu est unique et que Mohamed est son Prophète* »). Les chiites y ajoutent la formule suivante : « **Et Ali est l'imam d'Allah** ».<sup>136</sup>

La **turbah de karbala** est un morceau d'argile séché que les chiites utilisent pour poser leur front lors de la prosternation. A leurs yeux, la terre de Karbala est, du fait de la présence de la tombe de l'imam Hussein, la plus sacrée du monde.<sup>137</sup>

Imprégnée de la grâce d'Hussein, la terre qui abrite sa sépulture à Karbala (*turbat al-husayn*) est utilisée pour la fabrication de petits blocs sur lesquels les fidèles se prosternent lorsqu'ils prient et pour la confection de chapelets. Les fidèles prêtent à cette terre des vertus prophylactiques : les malades l'absorbent diluée dans de l'eau pour se soigner. Selon Sabrina Mervin, le pèlerinage (*ziyâra*) au mausolée d'Hussein (à Karbala) est certainement l'un des buts ultimes de la vie d'un fidèle chiite, qui à cette occasion demande l'intercession de l'imam.<sup>138</sup>

S'ils ne possèdent pas de *turbah* de Karbala, les chiites peuvent utiliser de la *turbah* provenant d'autres villes saintes qui abritent des mausolées d'imams, telles que Mashhad, Najaf, ou Qom.<sup>139</sup>

## 6.6. Autres rituels chiites controversés

En sus de certains rituels de Mouharram controversés (*supra*), certaines pratiques chiites sont perçues comme hérétiques ou offensantes par de nombreux sunnites, notamment par certains groupes déodandi qui prétendent purifier l'islam de toutes les pratiques qu'ils assimilent à du paganisme. Ces derniers s'opposent notamment au culte des saints et des imams martyrisés, que de nombreux chiites vénèrent dans l'espoir d'une intercession.<sup>140</sup>

A cet égard, Stig Toft Madsen et Muhammad Hassan soulignent que l'islam sunnite a toujours été sensible au **péché de shirk** (vénération envers un autre objet que Dieu). Selon ces chercheurs, la propension des chiites à se focaliser sur les membres de la famille du Prophète (*Ahl el-bayt*), leur attachement au principe d'intercession des saints, et leur propension à visiter des mausolées (ou d'autres lieux saints) ont régulièrement alarmé et mobilisé les sunnites.<sup>141</sup>

### **Tabarra**

La majorité des chiites érige comme principe fondamental du chiisme l'excommunication régulière et renouvelée de tous ceux qui n'ont pas soutenu l'imam Ali : Aïcha (épouse du Prophète Mahomet), Abou Bakr, Omar et Othman (les trois califes selon les sunnites), et tous les compagnons du Prophète qui n'ont pas eu le courage de soutenir Ali.<sup>142</sup>

Aujourd'hui occulté sur le plan public et médiatique, ce rite demeure l'une des plus importantes déclarations de foi chiite et l'un des principaux points de rupture avec les

---

<sup>135</sup> La *chaheda* est la profession de la foi nécessaire pour tout musulman et toute personne désirant embrasser l'islam.

<sup>136</sup> *Islamiqna*, art.cit.

<sup>137</sup> *Chiite.fr*, art.cit.

<sup>138</sup> MERVIN Sabrina, art.cit.

<sup>139</sup> *Chiite.fr*, art.cit.

<sup>140</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>141</sup> STIG TOFT MADSEN et MUHAMMAD HASSAN, art.cit.

<sup>142</sup> *Islamiqna*, art.cit.

sunnites, qui considèrent l'injure de l'épouse du Prophète, ou de n'importe lequel de ses compagnons, comme une hérésie.<sup>143</sup>

Certains chiites (notamment les partisans de Bawa Sada Hussein Bukhari, un des plus illustres maîtres spirituels de Lahore décédé en 2011, *supra*) sont accusés d'y recourir de manière inconsidérée, créant ainsi de la discorde.<sup>144</sup>

D'aucuns estiment, y compris parmi les chiites, que la persistance de ce rituel fait le jeu des groupes extrémistes antichiites qui opèrent dans le pays.<sup>145</sup> Dans certaines localités, des responsables chiites ont tenté de refréner la pratique du *tabarra* pour favoriser la réconciliation intersectaire. Cependant, selon David Pinault, celle-ci perdure lors de nombreuses processions de Mouharram.<sup>146</sup>

### **Takiya**

La théologie chiite reconnaît la pratique de la *takiya*, la dissimulation légale. Il est ainsi permis à un chiite se trouvant dans un milieu hostile de dissimuler sa foi et même de l'abjurer.

D'aucuns estiment que la persistance de cette pratique est un obstacle majeur au rapprochement intersectaire. Certains sunnites redoutent qu'en cas de discussion avec des chiites, ceux-ci décident de recourir à cette pratique pour ne rien céder de leur dogme.<sup>147</sup>

### **Chiraghan**

Selon Martin Sokefeld, en sus des flagellations rituelles accomplies lors des processions de Mouharram, une autre pratique chiite a, à partir des années 1980, semé la discorde entre les communautés chiites et sunnites de Gilgit.<sup>148</sup>

Lors des célébrations marquant la naissance de l'imam Ali, des chiites allument des feux de joie appelés *chiraghan* sur les pentes des montagnes entourant Gilgit et écrivent en lettres de feu les noms d'Allah, de Mahomet et d'Ali sur les versants montagneux. Certains oulémas sunnites ont considéré que cette pratique souillait le nom de Dieu et de son Prophète, car des vêtements aspergés de kérosène ont été utilisés pour écrire leurs noms. Les oulémas sunnites ont donc demandé la fin de cette pratique, en particulier sur les versants qui surplombent les mosquées ou les madrasas sunnites. En février 1990, deux jeunes chiites qui venaient d'allumer un feu de *chiraghan* ont été abattus, depuis une madrasa sunnite, alors qu'ils descendaient de la montagne.<sup>149</sup>

---

<sup>143</sup> *Ibid.*

<sup>144</sup> ROLLIER Paul, art.cit.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> PINAULT David, *op.cit.*

<sup>147</sup> *Islamiqa*, art.cit.

<sup>148</sup> SOKEFELD Martin, art.cit.

<sup>149</sup> *Ibid.*

## Bibliographie

(Les sites web mentionnés ont été consultés en février et mars 2016)

### Ouvrages

PINAULT David (enseignant au département des études religieuses de l'université de Santa-Clara en Californie), *My Fortune-Telling Parrot Triggers Trouble in Lahore - Islam and the Struggle for Religious Pluralism in Pakistan*, Santa Clara University, Comparative Islamic Studies, 01/12/2008.

SCHUBEL Vernon James (enseignant au département des études religieuses de l'université de Virginie, Etats-Unis), *Religious performance in contemporary Islam: Shi'i devotional rituals in South Asia*, University of South Carolina Press, 1993.

### Rapports

Human Rights Watch (HRW), *We are the walking dead – Killings of shia hazaras in Balochistan, Pakistan*, juin 2014. <https://www.hrw.org/report/2014/06/29/we-are-walking-dead/killings-shia-hazara-balochistan-pakistan>

Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada (CISR), *Pakistan : information sur les différences entre les musulmans chiites et les musulmans sunnites; le traitement réservé aux chiites, en particulier à Lahore et à Multan; les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la violence faite aux chiites (2010-décembre 2013)*, 09/01/14. <http://www.refworld.org/docid/52eb9fb84.html>

### Articles scientifiques

ROLLIER Paul (professeur adjoint en études sud-asiatiques de l'université de St-Gall (Suisse) et membre du Centre d'études Inde - Asie du Sud (CEIAS) de l'EHESS), "Shias in Pakistan : a view from Lahore", Live encounters, février 2014. <http://liveencounters.net/january-2014/february/dr-paul-rollier-shias-in-pakistan-view-from-lahore/>

SOKEFELD Martin (enseignant d'anthropologie à la Ludwig-Maximilians-Universität München en Allemagne), "Selves and Others: Representing Multiplicities of Difference in Gilgit and the Northern Areas of Pakistan", p. 235-258, dans: MARSDEN Magnus (dir.), *Islam and society in Pakistan: Anthropological perspectives*, Karachi, Oxford University Press, 2011.

ABOU ZAHAB Mariam (chercheuse au CERI, enseignante à l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) et à l'Institut national des langues et civilisations orientales, INALCO), "Yeh matam kayse ruk jae ? (How could this matam ever cease ?) – Muharram processions in Pakistani Punjab", p. 104-113, dans: JACOBSEN Knut A. (dir.), *South Asian religions on display - Religious processions in South Asia and in the diaspora*, Londres, Routledge, 2008.

STIG TOFT MADSEN (Diplômé en anthropologie et en sociologie, rattaché au Nordic Institute of Asian Studies de Copenhague) et MUHAMMAD HASSAN (journaliste et chercheur-enseignant au sein du département médias et journalisme du Federal Government Degree College de Skardu au Pakistan), "Moderating Muharram", p. 115-

125, dans: JACOBSEN Knut A. (dir.), *South Asian religions on display - Religious processions in South Asia and in the diaspora*, Londres, Routledge, 2008.

MERVIN Sabrina (ex-chargée de recherche au CNRS, détachée à l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) à Beyrouth), « Les larmes et le sang des chiites : corps et pratiques rituelles lors des célébrations de Ashura (Liban, Syrie) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2006. <https://remmm.revues.org/2973>

The Institute of Ismaili Studies, "Muslim spaces of piety and worship", 2006.  
<http://instituteofismailistudies.deployview.co.uk/iis.ac.uk/SiteAssets/pdf/Muslim%20Spaces%20of%20Piety%20and%20Worship%20-%20K%20Jiwani%20-%202006.pdf>

## Médias et blogs

*Religionfacts.com*, « Shi'a islam », 10/11/2015. <http://www.religionfacts.com/shia>

RAJANI Laila, "Heart of darkness: Shia resistance and revival in Pakistan", *Herald*, 29/10/2015. <http://herald.dawn.com/news/1153276>

*Daily Pakistan*, "Seven biggest Ashura processions in Pakistan", 22/10/2015.  
<http://en.dailypakistan.com.pk/top-lists/7-biggest-ashura-processions-in-pakistan-786/>

*The Indian Papers*, « L'univers méconnu des Chiites du monde indien », 01/12/2012.  
<http://theindianpapers.fr/article/ledito-du-1-decembre-lunivers-meconnu-des-chiites-du-monde-indien/>

*Islamiqua*, « Le chiisme, une religion à part ? », 07/03/2007.  
<http://islamiqua.canalblog.com/archives/2007/03/07/4241415.html>

*Chiite.fr* [site web pro-sunnite], « La prière des Chiites », s.d.  
[http://www.chiite.fr/chiite\\_priere.html](http://www.chiite.fr/chiite_priere.html)